Aven tour



Circuit de 8 jours / 7 nuits
Du 2 au 9 Avril 2027

ANDALOUSIE

Séville - Cordoue - Grenade - Costa Del Sol - Malaga - Mijas - Ronda



Jour 1 : Vendredi 2 avril

DOMICILE (Ille et Vilaine) - AÉROPORT DE NANTES - SEVILLE

- Dans la matinée, départ de **votre domicile (Ille et Vilaine).**
 Transfert en autocar vers **l'aéroport de Nantes**.

- Convocation et formalités d'enregistrment. **Collation midi incluse à l'aéroport.**
- **12h15 (horaire sous réserve) :** Envol vers l'Espagne, à destination **de Séville** sur vol spécial.
- **14h20 :** Arrivée **à Séville.**

- Accueil par notre représentant local et départ **pour un tour panoramique guidé de la ville :** en suivant le cours du Guadalquivir, vous découvrirez le site de l'Expo'92, en passant par les Ponts majestueux, la Tour de l'Or, les arènes de la Maestranza, le parc Maria Louise et arrêt à la Place d'Espagne.

- Transfert à votre hôtel pour 2 nuits dans les environs de la ville.
- Installation, dîner et logement.







Jour 2 : Samedi 3 avril

SEVILLE

- Petit déjeuner.
- Le matin, départ pour **la visite guidée monumentale de Séville :** le quartier de Santa Cruz, avec ses ruelles pavées et ses patios généreusement fleuris, l**a cathédrale et la Giralda,** ancien minaret de la mosquée ainsi que **l'Alcazar et ses somptueux jardins.**
- Déjeuner au restaurant.
- L'après-midi, **balade en bateau sur le Guadalquivir** et petite flânerie en ville.
- En soirée, retour à votre hotel, dîner et logement.







Jour 3 : Dimanche 4 avril

CORDOUE - GRENADE (310 kms)

- Petit-déjeuner.

- Le matin, départ pour **Cordoue** à travers les plaines. **Une promenade guidée à pied dans la vieille ville de Cordoue** qui vous permettra de découvrir son superbe labyrinthe de ruelles, places et patios blanchis à la chaux et articulés autour de la Mosquée-Cathédrale. Puis **visite de la mosquée-cathédrale de Cordoue,** l'une des plus grandes au monde, témoin de l'importance de la ville au Moyen Âge.

- **Déjeuner de spécialités** au restaurant.



- L'après-midi, petite flânerie en ville et continuation vers Grenade. Installation à l'hôtel pour 2 nuits et dîner.

- **Incluse : Soirée flamenco :** vous plongerez dans les racines culturelles de la ville, au son de la guitare espagnole. Les cantaores et les bailaoras dans leurs robes à volants chanteront et danseront pour vous dans leurs costumes typiques. Après le spectacle, retour à votre hôtel.

- Logement.







Jour 4 : Lundi 5 avril

GRENADE

- Petit-déjeuner.

- Matinée consacrée à **la visite de l'Albaycin**, **quartier classé par l'UNESCO** avec son labyrinthe de ruelles étroites, blanchies et fleuries qui offre des vues exceptionnelles sur l'ensemble des palais de l'Alhambra et la Sierra Nevada.
 Puis descente dans le centre de la ville et temps libre pour la découverte personnelle « des souks », de la cathédrale ou encore de la Chapelle Royale *(Entrées non comprises).*

- Déjeuner au restaurant.

- L'après-midi sera dédié à **la découverte de l'Alhambra,** la forteresse rouge se tenant sur la colline dominant Grenade et couvrant une surface d'environ 140.000 mètres carrés. Véritable œuvre d'art, vous pourrez admirer les palais arabes, la fameuse cour des lions et **les jardins du Généralife.** *(Disponibilités jours et horaires des visites imposés par le service réservations de l'Alhambra, l'entrée (droit d'accès) au Palais des Nazaries le Palais de Charles Quint est toujours donnée sous réserve).*

- En soirée, retour à votre hôtel pour le dîner et le logement.







Jour 5 : Mardi 6 avril

COSTA DEL SOL (170 kms)

- Petit déjeuner.

- Le matin, départ par les flancs de Sierra Nevada afin de rejoindre la **Costa Tropical. Arrêt à Nerja, traditionnel village pêcheur au bord de l'eau,** où depuis son balcon de l'Europe on peut jouir de points de vue spectaculaires sur les montagnes qui viennent se jeter dans la Méditérranée.

- **Déjeuner de spécialités andalouses chez l'habitant :** tortilla española, chorizos, poivrons frits, aubergines au miel de canne à sucre, migas, puchero ...

- L'après-midi, **continuation vers Frigiliana** qui domine la baie de Nerja et qui est considéré comme le plus beau des villages blancs de la province de Málaga. Arrêt pour une promenade avec le guide.
 En fin de journée, route le long de la Côte tropicale.

- En soirée, arrivée à votre hotel sur la Costa del Sol. Installation pour 2 nuits.
 Dîner et logement.







Jour 6 : Mercredi 7 avril

MALAGA - MIJAS (50 kms)

Petit-déjeuner.

Le matin, départ pour **Málaga. A l'arrivée, tour panoramique guidé de la ville :** Le Muelle Uno, la Farola, les Ports, les Jardins de la Alameda… Puis **visite à pied du centre historique de la ville** : le Théâtre romain, le château de la Alcazaba, la maison natale de P.Picasso, la cathédrale *(entrées non incluses)* et **découverte du marché couvert de las « Atarazanas »**

Déjeuner.

L'après-midi, continuation de la journée **avec la découverte de Mijas,** un des plus beaux villages andalous et parmi les plus typiques avec ses maisons blanchies, ses ruelles étroites et fleuries.

En soirée, retour à votre hotel sur la Costa del Sol, dîner et logement.





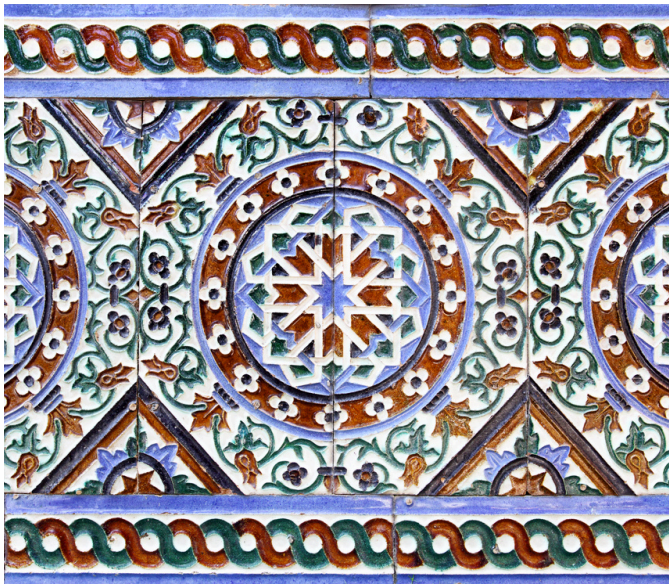


Jour 7 : Jeudi 8 avril

RONDA - SEVILLE (240 kms)

- Petit-déjeuner.
- Le matin, **départ par les montagnes en direction de Ronda. Visite guidée des arènes et du musée taurin.** Vous visiterez également le vieux quartier aux rues tortueuses de cette ville construite sur un promontoire rocheux.
- Déjeuner de spécialités au restaurant.
- L'après-midi, **continuation par la route des « Villages blancs »** perchés et fortifiés qui doivent leur surnom à leurs maisons blanches fidèles à la tradition mauresque en direction de la capitale Andalouse.
- Arrivée à votre hôtel dans les environs de la ville.
 Installation, dîner et logement







Jour 8 : Vendredi 9 avril

SEVILLE - AEROPORT DE NANTES - DOMICILE (ILLE ET VILAINE)

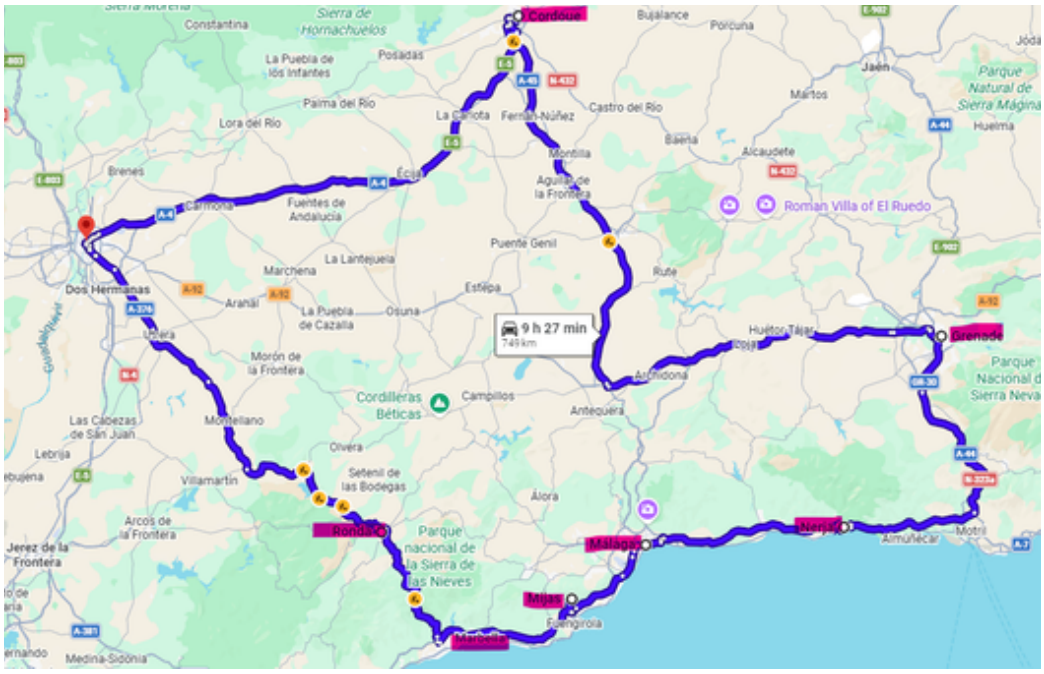
- Petit-déjeuner.

- Le matin, **visite guidée et ascension au « Metropol Parasol »** plus communément connu sous le nom de **« Las Setas de Sevilla »**. Depuis les hauteurs de cette structure qui allie architecture moderne et architecture traditionnelle vous pourrez jouir de vues panoramiques sur la vieille ville de Séville et alentours.

- Transfert en direction de l'aéroport de Séville.
 Convocation et assistance aux formalités d'embarquement. Collation du midi **libre.**

- **15h05 (horaire sous réserve) :** Envol à destination **de l'aéroport de Nantes.**
 17h05 : Arrivée à **l'aéroprot de Nantes.**
 Transfert en autocar vers l'Ille et Vilaine et retour **vers votre domicile (Ille et Vilaine).**

N.B : Les horaires des vols sont donnés sous réserve de modification. L'ordre des excursions peut être inversé. Certaines prestations pourraient être modifiées ou annulées en fonction d'impératifs locaux et faits impondérables indépendants de notre volonté. La soirée Flamenco pourrait avoir lieu dans une autre ville. Les disponibilités et horaires de l'Alhambra à Grenade sont toujours donnés sous réserve, imposés par le service réservations de l'Alhambra.



Conditions 2027

PRIX PAR PERSONNE *(hors assurances)* : **2 250 €**

Ce prix comprend : La prise en charge domicile (Ille et Vilaine) aller/retour - les transferts en autocar aller /retour vers l'aéroport de Nantes - les vols spéciaux Nantes/Séville/Nantes – les taxes aéroport – Le transport en autocar grand tourisme pendant tout le circuit (en Espagne, les toilettes ne sont pas toujours accessibles dans l'autocar, arrêts réguliers) - L'hébergement en hôtels 3*/4* (normes locales) en chambre double – la taxe de séjour dans les hôtels - tous les repas de la collation du 1er jour au petit-déjeuner du dernier jour – la boisson aux repas : eau + 1/4 de vin - Le café aux déjeuners uniquement – les services d'un guide accompagnateur - les services de guides locaux sur certaines visites - Les visites et excursions mentionnées au programme - Les écouteurs audio pour mieux entendre les commentaires du guide Les entrées à la Giralda, à l'Alcazar et au Metropol Parasol à Séville, à la Mosquée-Cathédrale à Cordoue, à l'Alhambra à Grenade, aux arènes et au musée taurin à Ronda - La croisière-promenade sur le Guadalquivir - Une soirée flamenco -

Ne comprend pas : le supplément chambre individuelle : **300 €** (nombre limité, sous réserve de disponibilités à la réservation) - La collation à l'aéroport du dernier jour - Les pourboires guides et conducteurs - Les assurances assistance, rapatriement et annulation **: 70 €**

N.B : Les chambres individuelles peuvent parfois être petites en Espagne.

Formalités : Carte Nationale d'identité en cours de validité. Prévoir votre carte Européenne assurance maladie avant le départ.

AVEN TOUR - 265, rue de Châteaugiron - 35000 RENNES
Tél : 02.99.30.22.94 – e-mail : groupes@aven-tour.com - IM 035950002
Site internet www.aven-tour.com
Suivez-nous sur Facebook : Aven Tour Rennes

APST
Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 et Groupama Rhône Alpes Auvergne, Agrément N°4060477 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : GALAXY SA

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

GALAXY SA est un contrat d'assurance groupe dont l'objet est de couvrir l'Assuré à l'occasion et au cours de son voyage.

Qu'est-ce qui est assuré ?

Formule « Multirisque »

✓ **ANNULATION DE VOYAGE**
Jusqu'à 16 000 € par personneet40 000 € par évènement

✓ **VOL MANQUE**
Jusqu'à 50 % du montant total de votre forfait initial ou 80 % du montant total de votre vol sec

✓ **BAGAGES**
Jusqu'à 2 000 € par personne et 10 000 € par évènement

✓ **FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR**

✓ **INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE**
Jusqu'à 7 500 € par personne et 70 000 € par évènement

✓ **RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE**
Jusqu'à 1 000 000 € par événement

✓ **RETOUR IMPOSSIBLE**
Jusqu'à 10% du montant du voyage / nuit / personne avec un minimum de 50 € (maximum 5 nuits)

✓ **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**
Transport / rapatriement
Frais de prolongation de séjour
Frais médicaux à l'étranger jusqu'à 150 000 €
Rapatriement du corps
Retour anticipé
Assistance juridique
Frais de recherche et de secours jusqu'à 7 500 €

Option « Garantie des prix »
En extension à la formule « Multirisque »
Jusqu'à 8% du prix du voyage TTC et avec un maximum de 200 € par personne et 4 000 € par contrat

Option « Protection Sanitaire » en casd'épidémie

✓ **ANNULATION PROTECTION SANITAIRE**

✓ **ASSISTANCE PROTECTION SANITAIRE**

Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

✗ **Les conséquences de la défaillance de l'organisateur du voyage,**

✗ **Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires, les attentats, sauf stipulation contraire à la garantie,**

✗ **Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,**

✗ **La pollution, les catastrophes naturelles sauf stipulation contraire à la garantie,**

✗ **Les épidémies et pandémies, sauf stipulation contraire à la garantie,**

✗ **Les frais médicaux dans le pays de domicile.**

Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- **Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,**
- **La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,**
- **Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,**
- **Tout acte intentionnel de l'Assuré pouvant entraîner la garantie du contrat.**

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- **Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1er jour d'application du barème de frais d'annulation.**
- **Sur un même contrat, tous les Assurés doivent avoir souscrit la même formule.**
- **L'option « Garantie des prix » doit être souscrite simultanément à la formule « Multirisque ».**
- **L'Assuré doit être domicilié dans l'un des pays membres de l'Union Européenne, au Royaume Uni, en Suisse, Norvège, Andorre, Liechtenstein, San Marin, Gibraltar, dans les DROM et dans les COM.**

Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier, **à l'exception des pays en état de guerre civile ou étrangère, d'instabilité politique notoire, ou subissant des mouvements populaires, émeutes, actes de terrorisme, représailles, restriction à la libre circulation des personnes et des biens (quel qu'en soit le motif, notamment sanitaire, de sécurité, météorologique, etc.) ou désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité**.

Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat
L'Assuré est tenu de régler la cotisation.
L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

-En cas de sinistre
- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.
- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.
Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.

Quand et comment effectuer les paiements?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.

Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture
Les garanties « Annulation de voyage », « Informations voyage » et « Garantie des prix » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.
Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation
Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de trente jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture
Les garanties « Annulation de voyage » et « Informations voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).
La « Garantie des prix » expire 20 jours avant le jour de votre départ en voyage.
Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.

Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.